

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE

Procès-verbal de la session ordinaire du Conseil municipal de Saint-Patrice-de-Beaurivage, M.R.C. de Lotbinière, tenue le lundi 07 février 2011, à 19 h 30, au lieu habituel des sessions dudit conseil, sis au 530, rue Principale, à Saint-Patrice-de-Beaurivage.

PRÉSENTS :	M. Lewis Camden	maire
	M. Richard Breton	conseiller poste 1
	M. Richard Lefebvre	conseiller poste 2
	M. Denis Toutant	conseiller poste 3
	M. Pierre Bilodeau	conseiller poste 4
	Mme Louise Lefebvre Vail	conseillère poste 5
	M. Jacques Chabot	conseiller poste 6

Tous membres du conseil et formant quorum.

Est également présent, Monsieur Frédéric Desjardins, Directeur général et Secrétaire-Trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. MOT DE BIENVENUE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011

4. CORRESPONDANCES

- a) Lettre de M&MME Morin

5. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- a) Inscription de l'inspecteur municipal à la COMBEQ
- b) Abrogation de la résolution 248-04-10-2010 relative à la cession de l'ancienne route Craig
- c) Cession de la moitié de l'ancienne route Craig

6. SERVICE DES INCENDIES

- a) Embauche d'un nouveau pompier
- b) Inscription du Directeur du Service des incendies à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec
- c) Achat d'un radio portatif pour le service des incendies
- d) Autorisation au service des incendies de procéder à la location de téléavertisseurs alphanumériques

7. LOISIRS

- a) Animation de la semaine de relâche

8. ADOPTION DES COMPTES

9. ADMINISTRATION MUNICIPALE

- a) Changement au registre des personnes autorisées à signer les ordres de paiement et autres effets
- b) Achat des mises à jour du Code municipal du Québec
- c) Achat des mises à jour du Code civil du Québec
- d) Contribution de soutien au Brunch de la St-Patrice
- e) Avis de motion
- f) Transfert de crédit – Travaux en cours d'eau
- g) Transfert de crédit
- h) Transfert de soldes budgétaires positifs des abonnés au réseau d'égout et d'aqueduc à la Réserve financière

10. DIVERS

11. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue.

RÉSOLUTION 357-10-01-2011 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Richard Breton et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la session ordinaire du 07 février 2011 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 358-10-01-2011 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE** **ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011**

Il est proposé par le conseiller Jacques Chabot et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2011 tel que rédigé et transcrit au « Livre des procès-verbaux des délibérations ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 359-07-02-2011 **INSCRIPTION DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL À LA COMBEQ**

Il est proposé par le conseiller Richard Breton
et résolu unanimement

D'autoriser l'inscription de l'inspecteur municipal à la COMBEQ au coût de 255.00\$ plus les taxes ainsi que son inscription au Congrès de la COMBEQ au coût de 550.00\$ plus les taxes ainsi que les frais afférents.

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 13000 494 – Association et abonnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 360-07-02-2011 **ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 248-04-10-2010 RELATIVE À** **LA CESSION DE LA PARTIE DE L'ANCIENNE ROUTE CRAIG** **DÉSAFECTÉE, ADJACENTE AU LOT 4109104 (RICHARD** **BERTHIAUME) ET AU LOT 4109095 (RÉJEANNE RODRIGUE)**

Attendu que les deux propriétaires contigus au lot 4109104 et 4109095 ne se sont pas entendus tel que le prescrivait la résolution 248-04-10-2010;

Il est proposé par le conseiller Pierre Bilodeau
et résolu unanimement

Que l'on abroge la résolution 248-04-10-2010 relative à la cession de la partie de l'ancienne route Craig désaffectée adjacente au lot 4109104 (Richard Berthiaume) et au lot 4109095 (Réjeanne Rodrigue).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 361-07-02-2011
CESSION DE LA MOITIÉ DE L'ANCIENNE ROUTE CRAIG
DÉSAFFECTÉE ET CONTIGUE AU LOT 4109104 PROPRIÉTÉ DE
MONSIEUR RICHARD BERTHIAUME

Attendu que le tracé de certaines routes, appartenant à la Municipalité Saint-Patrice-de-Beaurivage a été modifié à plusieurs endroits sur le territoire de la Municipalité;

Attendu que certains tronçons de ces routes ont été désaffectés et que la Municipalité Saint-Patrice-de-Beaurivage ainsi que le ministère des Transports du Québec en ont abandonné la gestion;

Attendu que certains tronçons désaffectés de ces routes sont occupés par les propriétaires limitrophes ou contigus sans titres de propriété;

Attendu que Monsieur Richard Berthiaume a déposé une demande d'acquisition de la partie de l'ancienne route Craig désaffectée adjacente à son terrain tel qu'illustré au croquis préparé par Monsieur Michel Bolduc, arpenteur-géomètre, en date du 23 août 2010;

Attendu que par souci d'équité, la Municipalité se devait d'offrir cette parcelle de terrain aux deux propriétaires contigus et que ces derniers se devaient d'en faire le partage équitable entre eux après négociation;

Attendu qu'il n'y a pas d'entente possible entre les deux propriétaires contigus;

Il est proposé par le conseiller Denis Toutant
et résolu unanimement

Que la Municipalité cède à Monsieur Richard Berthiaume la moitié de l'ancienne route Craig désaffectée adjacente à son terrain.

Que conformément à la résolution no 117-05-05-2008, le prix de cession du terrain soit établi à la somme de 0,10 \$ le pied carré jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 100,00 \$ plus les taxes applicables;

Que les honoraires pour les services professionnels (notaire, arpenteur, avocat et autres) reliés à cette transaction sont à la charge entière de l'acquéreur;

Que le Maire, le Directeur général et Secrétaire-Trésorier soient, comme ils sont par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout acte de cession aux fins ci-dessus, à percevoir le prix de vente et en donner quittance, à convenir des autres clauses, charges et conditions, à signer pour et au nom de la Municipalité les autres documents utiles ou nécessaires dont le plan cadastral parcellaire préparé par Monsieur Michel Bolduc, arpenteur-géomètre le 01 décembre 2010 (minute 10675) pour donner entier effet à la présente résolution et généralement faire le nécessaire.

Que les attendu que à cette résolution soient partie à la résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 362-07-02-2011
EMBAUCHE D'UN NOUVEAU POMPIER

Il est proposé par la conseillère Louise Vail
et résolu unanimement

Que l'on embauche Monsieur Stéphane Croisetière à titre de pompier pour notre Service des incendies.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 363-07-02-2011
INSCRIPTION DU DIRECTEUR DU SERVICE DES INCENDIES À
L'ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU
QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Jacques Chabot
et résolu unanimement

Que l'on défraie les couts d'inscription du Directeur du Service des incendies à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec au coût de 220.11\$ taxes incluses.

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 22000 494 – Association et abonnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 364-07-02-2011
ACHAT D'UN RADIO PORTATIF POUR LE SERVICE DES
INCENDIES

Il est proposé par le conseiller Denis Toutant
et résolu unanimement

D'autoriser l'achat d'un radio portatif HT 1250 UHF 128 de Novicom 2000 inc. au coût de 875.00\$ plus les taxes.

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 22000 333 – Protection contre les incendies – Radio.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 365-07-02-2011
AUTORISATION AU SERVICE DES INCENDIES DE PROCÉDER
À LA LOCATION DE TÉLÉAVERTISSEURS
ALPHANUMÉRIQUES

Il est proposé par le conseiller Pierre Bilodeau
et résolu unanimement

D'autoriser une entente de location de 19 téléavertisseurs alphanumériques avec l'entreprise Le réseau Mobilité Plus pour une durée de 36 mois à compter de la date de signature au prix mensuel de 5.95\$ par mois plus les taxes;

Le prix inclus : la location de l'appareil, le service provincial, une boîte vocale, les appels de groupe, des appareils de remplacement gratuits en cas de bris.

Le coût total (19 appareils X 5.95\$/mois) 113.05 plus les taxes.

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 22000 332 – Téléavertisseurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 366-07-02-2011
ANIMATION DE LA SEMAINE DE RELÂCHE

Il est proposé par le conseiller Richard Breton
et résolu unanimement

Que l’on autorise une somme de 1000.00\$ pour l’organisation des jeux et
des sorties annuelles de la semaine de relâche du 7 au 12 mars 2011.

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste
budgétaire 02 70290 991- Subventions loisirs.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 367-07-02-2011
ADOPTION DES COMPTES MODIFIÉE

Il est proposé par le conseiller Richard Breton, et résolu à l’unanimité que
les comptes et les prélèvements automatiques déjà payés ainsi que les
comptes à payer pour le mois de décembre 2010, janvier et mars 2011 soit
acceptés et que le Maire et le Directeur général et Secrétaire-Trésorier
soient autorisés à signer les chèques pour un total de 96 721.42\$

Les comptes du mois janvier 2011 et ont été vérifiés par Monsieur Richard
Breton, conseiller.

COMPTES À PAYER POUR DÉCEMBRE, JANVIER ET MARS 2011		
Entreprises	Description	Montant
Lachance Parent Ca Inc.	Honoraires pour assistance comptable voir résol.317-13-12-2010	\$3702.56
Dicom Express	Transport analyse d’eau Fact. 2882	\$59.23
PG Solutions	Ajustement TVQ 2011 Fact. 6011	\$50.66
MRC de Lotbinière	Quote-Part Enfouissement 2011 (voir tableau)	\$3836.33
Staples	Papeterie (Offre d’achat 578)	\$431.76
John Meunier Inc.	Réactifs pour colorimètre fixe voir résolution 343-10-01-2011 Fact. 95157	\$906.80
Propane GRG	Propane Caserne Fact. 10027013	\$173.44
Novicom Technologies	Réparations microphone Fact.142568	\$88.86
Transports Gérard Nadeau et Fils Inc.	Balance à payer pour installation de lumières sur volvo Fact. 16563	\$1474.37
L.P. Tanguay	20 litres de chlore (offre d’achat 229) Fact. 80403	\$268.30
PG Solutions	Comptes de taxes et enveloppes Fact.02616	\$248.27
Biblio de la Capitale Nationale	Tarification annuelle Fact.211146	\$4408.33
Aréo-Feu	Ecusson plastique (casque) Fact. 190307	\$31.62
Coop St-Patrice	Etat compte décembre 2010	\$763.22
Transports Gérard Nadeau	Versement dû le 1 mars pour entretien chemin d’hiver	\$38202.32
Tremblay Bois Mignault Lemay	Honoraires professionnels Fact. 82167	492.03
Environex	Échantillon d’eau usée Fact. QC12257	287.60
Accomodation Cybelair	État compte janvier 2011	553.26
Educ Expert	Formation pompier Fact.11-029	4186.74
Soudures Beaurivage	Tiges pour buts patinoires Fact.0141	26.21
Spécialités d’Autos Verret	Achat essuie-glaces camion Claude Fact.6714	42.87

Mag Métal Inc.	Réparation réservoir unité d'urgence Fact. 8104	63.33
Aéro-Feu	Voir résolution pour appareil respiratoire	972.16
Propane GRG Enr.	Huile chauffage Fact.45036649	299.76
Solutions informatiques	Support informatique	111.64
Les Editons De Courberon	Mise en page Bulletin Municipal Fact.0393	91.14
Yves Bilodeau	Frais repas pour Levasseur suivi de garanties camion pompiers Fact.129499	25.00
Jonathan Turgeon	Résolution 281-01-2010 pour déneigement 2010-2011 et correction TPS-TVQ 2011	1584.99.
Denis Sylvain	Résolution 281-01-2010 pour déneigement 2010-2011	1424.06
Transports Gérard Nadeau	Achat pièces boyau à air Fact. 16591	39.04
Solutions informatiques G.A	Achat de 2 ordinateurs voir résolution354-10-01-2011	5160.13
Jonathan Turgeon	Patinoire	517.50
Guy Bourgault	Montant Taxes 2010 pour gravier	643.75
Coop St-Patrice	État de compte janvier 2011	148.07
<u>Total des comptes à payer pour décembre, janvier et mars 2011</u>		71 314.85

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE ET AUTRES – JANVIER 2011		
Hydro-Québec	391, Rang des Chûtes	17.57
Hydro-Québec	Luminaires	505.98
Hydro-Québec	En face du 488 Rue Principale	30.58
Hydro-Québec	Rue Principale	43.69
Hydro-Québec	268, Belfast	1101.19
Telus	Municipalité St-Patrice	382.56
Telus	Centre des Loisirs	184.43
Telus	Caserne Incendie	62.54
Hydro-Québec	426, Rang des Chûtes	93.17
Hydro-Québec	130A, Rang St-Charles	568.37
Hydro-Québec	530, Principale	977.91
Hydro-Québec	Arrière 124, Rang St-Charles	46.89
Hydro-Québec	467, Du Manoir	435.69
Hydro-Québec	470, Du Manoir	365.99
Hydro-Québec	516, Du Centenaire	113.13
Rogers	Cellulaires pour pompiers	390.26
<u>Total des prélèvements auto. et autres payés pour janvier 2011</u>		5319.95

SALAIRES NETS PAYÉS POUR JANVIER 2011	
Salaire net versé du 01 au 31 janvier 2011	9431.54
Total des salaires nets payés pour janvier 2011:	9431.54

COMPTES DÉJÀ PAYES D’AVANCE JANVIER 2011		
Postes Canada	1 rouleau de timbres Chèque no. 2614	67.22
Postes Canada	Frais de poste pour bulletin municipal Chèque no. 2615	80.52
PG Solutions	Contrat d’entretien et soutien Chèque no. 2616 Résolution : 352-10-01-2011	5446.24
Postes Canada	2 rouleaux de timbres pour envoi facturation	

	complémentaire chèque 2620	134.43
Comité Bibliothèque	Montant DRMC	3420.00
Comité Bibliothèque	Versement 1 subvention	1506.67
Total des comptes payés pour janvier 2011		10 655.08

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 368-07-02-2011
CHANGEMENT AU REGISTRE DES PERSONNES AUTORISÉES À
SIGNER LES ORDRES DE PAIEMENT ET AUTRES EFFETS

Il est proposé par le conseiller Richard Lefebvre
et résolu unanimement

Que l’on désigne le nouveau Maire suppléant, Jacques Chabot en
remplacement de Monsieur Richard Lefebvre à titre de personne autorisée à
signer les ordres de paiement et autres effets à titre de Maire suppléant.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 369-07-02-2011
ACHAT DES MISES À JOUR DU CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Richard Lefebvre
et résolu unanimement

Que l’on autorise l’achat des mises à jour du Code municipal du Québec,
des lois principales et complémentaires auprès de Publication CCH Limités
au coût de 268.80\$ taxes incluses.

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste
budgétaire 02 13000 494 – Association et abonnement.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 370-07-02-2011
ACHAT DES MISES À JOUR DU CODE CIVIL DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Jacques Chabot
et résolu unanimement

Que l’on autorise l’achat des mises à jour du Code civil du Québec au coût
de 59.33\$ plus les taxes auprès des Éditions Wilson et Lafleur inc.

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste
budgétaire 02 13000 494 – Association et abonnement.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 371-07-02-2011
CONTRIBUTION DE SOUTIEN AU BRUNCH FAMILIALE DE LA
ST-PATRICE

Il est proposé par le conseiller Richard Breton
et résolu unanimement

De verser une somme de 200.00\$ à la Fabrique de Saint-Patrice-de-
Beaurivage pour le Brunch familial du 20 mars 2011.

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 0219000992 Relations publiques – Dons

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION

Jacques Chabot, conseiller, donne avis de motion, qu’à une séance ultérieure sera soumis à ce Conseil pour adoption, le règlement suivant :

Abrogation du Règlement numéro 229-2010 décrétant un emprunt de 18 132.00\$ visant à couvrir les frais de 2% de refinancement provisoire d’une durée de cinq ans des règlements 179-2004 et 182-2004.

RÉSOLUTION 372-07-02-2011
TRANSFERT DE CRÉDITS

Il est proposé par le conseiller Jacques Chabot
et résolu unanimement

De faire le transfert du code budgétaire suivant :

0121120000	Taxes cours d’eau	3735.04
Total		3735.04

Dans le code budgétaire suivant :

0310031000	Travaux cours d’eau	3735.04
Total		3735.04

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 373-07-02-2011
TRANSFERT DE CRÉDITS

Il est proposé par le conseiller Pierre Bilodeau
et résolu unanimement de faire le transfert des codes budgétaires suivants :

0211000493	Réception	305.19
0211000610	Aliments et breuvages	268.45
0211000412	Cour municipal	435.27
0213000310	Frais de déplacement	213.25
0213000331	Téléphone	443.54
0213000494	Associations et abonnements	113.78
0213000517	Location photocopieur	100.11
0213000522	Entretien site Web	336.72
0213000524	Ameublement bureau	339.60
0213000660	Articles de nettoyages	36.36
0215000341	Avis public	99.35
0219000339	Avis public	273.26
0219000340	Bulletin municipal	194.35
0219000412	Services juridiques	1784.25
0219000422	Assurance générale	2102.80
0219000494	Cotisations-Associations	125.00
0219000992	Relations publiques	241.21
0221000920	Services S.Q.	114.00
0222000141	Salaires régulier	9791.34
0310044000	Achat équipement	1000.00
0310043000	Outils-bornes d’incendie	500.00

0310042000	Achat matériel d'incendie	567.30
0310029004	Travaux d'égout	10382.77
0310029001	Protection des accotements	19285.00
0310027000	Lumières de rues	600.00
0310029000	Travaux rue Bisson	10610.59
0291610839	Intérêts autres dettes	904.31
0270290991	Subvention Loisirs	1300.00
0270230527	Ameublement, équipement	270.88
0270230522	Bâtiment et terrain	142.37
0270230335	Internet-Biblio	111.60
0270230331	Téléphone Biblio-Salle	88.69
0270150699	Articles de sports	100.00
0270150641	Articles de quincaillerie	204.23
0261000349	Avis publics	1500.00
0242000641	Achat bacs	981.66
0242000500	Grosses vidanges	498.88
Total		66 366.11

Dans les codes budgétaires :

0211000310	Frais de déplacement	73.99
0211000493	Formation	441.20
0213000321	Frais de poste	23.39
0213000335	Internet Administration	74.17
0213000418	Comptabilité et Vérification	6085.91
0213000414	Informatique – Soutien logiciel	1117.11
0213000417	Évaluation copie contrat	58.00
0213000421	Assurance bureau	52.23
0213000454	Formation et perfectionnement	2881.83
0213000523	Ent. Et réparation Informatique	822.44
0215000920	Quote-part MRC de Lotbinière	0.11
0222000331	Téléphone	47.69
0222000333	Radio	199.05
0222000421	Assurances Poste Incendie	129.70
0222000423	Assurances Vie Accident pompier	344.50
0222000454	Formation	97.04
0222000521	Enlèvement de la neige	596.70
0222000522	Ent. Et réparation Bâtiment/ter.	2742.66
0222000523	Ent. Et réparation véhicules	4355.44
0222000525	Ent. Et réparation équipement	769.40
0222000670	Fourniture de bureau	11.86
0222000965	Immatriculation	82.00
0232000333	Cellulaires	36.52
0232000424	Assurances-véhicules-moteurs	272.30
0232000513	Location matériel et véhicules	2789.27
0232000525	Épandage calcium	2557.65
0232000528	Traçage de lignes	306.91
0232000625	Achat d'asphalte	1409.43
0232000641	Articles de quincaillerie	102.75
0232000643	Petits outils	133.97
0232000649	Signalisation – Travaux voirie	940.83
0242000499	Enlèvement des ordures	1767.68
0245300424	Assurance Véh. Moteurs (E.M.)	1.28
0261000411	Services professionnels	12.55
0261000494	Association et abonnements	25.08
0261000670	Fourniture de bureau	41.25
0262000920	Quote-part MRC de Lotbinière	0.24
0270120421	Assurances Salle	180.01
0270120522	Ent. et rép. Bâtiments	310.53
0270120639	Articles de nettoyages	130.59
0270230421	Assurances contenu	36.29
0270230422	Assurance bâtisse	36.27
0270230494	Centre de prêt – BCP	571.56
0270290951	Quote-part MRC de Lotbinière	0.48
0291900895	Frais de banque	5.00
0299000899	Remboursement de taxe	398.22

0310029002	Travaux pluies abondantes	8920.16
0310029003	Achat et concassage de gravier	7065.00
0310034000	Réclamation assurance	2209.78
0310036000	Terrain résidentiel	15134.09
Total		66 366.11

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 374-07-02-2011

TRANSFERT DES SOLDES BUDGÉTAIRES POSITIFS DES ABONNÉS AU RÉSEAU D'ÉGOUT ET D'AQUEDUC À LA RÉSERVE FINANCIÈRE

Attendu que la Municipalité Saint-Patrice-de-Beaurivage a adopté par voie de règlement une Réserve financière pour le financement des dépenses d'entretien excédentaires et imprévisibles aux budgets annuels des postes budgétaires dédiés à l'entretien du réseau d'égout, d'aqueduc et d'assainissement des eaux usées;

Attendu que les soldes budgétaires positifs ont fait l'objet d'une tarification dédié dans une proportion de 75% à l'égard des abonnés et de 25% sur l'ensemble des immeubles;

Il est proposé par le conseiller Jacques Chabot et résolu unanimement

Que les soldes positifs budgétaires dédiés à l'entretien du réseau d'égout, d'aqueduc, et d'assainissement soient imputés et transférés à la Réserve financière portant le numéro 231-2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 375-01-11-2010

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Richard Breton et résolu unanimement que la séance soit et est levée à 21h08.

Lewis Camden,
Maire

Frédéric Desjardins,
Directeur général et Secrétaire-
Trésorier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Frédéric Desjardins, Directeur général et Secrétaire-Trésorier, certifie par la présente qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses autorisées pour le mois de janvier 2011.

Frédéric Desjardins, Directeur général et Secrétaire-Trésorier.